

Stratégie eco-bau 2020-2024

Préambule

L'association eco-bau promeut activement la construction écologique et saine et apporte ainsi une contribution essentielle à la construction durable. Nous agissons de manière responsable, transparente, indépendante et prévoyante.

Objectifs

Notre objectif est que d'avantage de bâtiments soient demandés, planifiés et réalisés de manière durable, saine et écologique.

Nous faisons avancer la construction saine et écologique sur les trois niveaux matériaux, bâtiment et environnement. Nous jouons un rôle prépondérant aussi bien dans le développement des thématiques, leurs transpositions dans les outils de planification (outils de travail, plates-formes et logiciels) que dans le transfert des connaissances.

Nous souhaitons produire un large impact ceci aussi bien avec le soutien des offices des bâtiments, des institutions de formation ainsi que de nos partenaires de coopération et partenaires spécialisés.

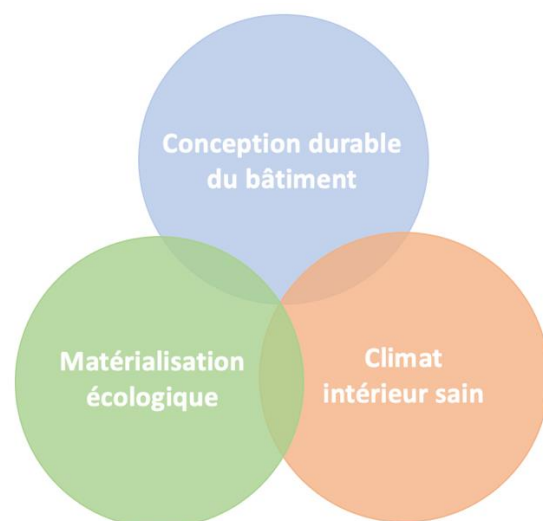
Nos thèmes

Les aspects tels que l'énergie grise, une structure porteuse efficace et la séparation des systèmes sont déterminants pour établir un concept de bâtiment durable.

A travers un climat intérieur sain, nous nous focalisons sur le bien-être des utilisateurs.

Les exigences de l'écologie du bâtiment montrent comment réaliser les bâtiments de manière respectueuse vis-à-vis de l'environnement, en tenant compte de l'ensemble du cycle de vie.

D'autres priorités thématiques sont: l'économie circulaire, la protection du climat, l'adaptation au changement climatique et la promotion de la biodiversité.



Compétences clés

Nous développons les bases méthodologiques pour l'évaluation de la durabilité des bâtiments, des éléments de construction et des matériaux. Nous ancrons ces prescriptions dans les outils de planification qui sont harmonisés entre eux et couvrent toutes les phases de planification et de construction: nous définissons avec Eco un standard pour bâtiment à destination de la construction écologique et saine qui peut être certifié au moyen du label pour bâtiment Minergie-Eco. Les Eco-CFC et les Eco-Devis sont des outils de planification qui simplifient l'élaboration des projets et les appels d'offre. En outre, nous gérons à travers les Eco-Produits un système de certification pour produits de construction écologiques.

Nous considérons la numérisation comme une opportunité de faciliter la mise en œuvre de la construction durable en mettant nos données qualifiées à disposition sous forme numérique.

A travers les relations publiques, les manifestations, la formation continue et le site Internet www.eco-bau.ch, nous promouvons les connaissances sur la construction durable et une large utilisation des outils de planification Eco.

Groupes cibles

Nos principaux groupes cibles sont:

- Les décideurs dans le processus de planification et de construction, en particulier les maîtres d'ouvrage publics et privés, les architectes et les différents planificateurs spécialisés.
- Les institutions de formation du domaine de l'architecture et de la construction, notamment les Hautes Ecoles, les Hautes Ecoles Spécialisées, les Ecoles Professionnelles ainsi que les organisations de formation continue.
- Les fabricants et distributeurs de produits de construction.
- Les partenaires de coopération, notamment les associations professionnelles dans le domaine de la construction durable et les associations de planificateurs.
- Les fournisseurs de logiciels et exploitants de plates-formes d'information, les fournisseurs de services informatiques dans le processus de construction tels que les logiciels d'appel d'offres, les plates-formes de produits.
- Les experts, notamment les experts du domaine des écobilans et de l'écologie de la construction.

Coopérations et partenaires

Nous faisons partie du réseau Construction durable et atteignons les objectifs en commun avec nos partenaires de coopération.

Renforcement et développement de l'association eco-bau, financement

Les activités et l'organisation de l'association eco-bau vont être développées et consolidées, ceci en respectant le cœur des compétences clés définies. La condition préalable consiste à assurer le financement à long terme et la disponibilité des ressources nécessaires.

Zurich, le 27 novembre 2019